

OUVERTURE DE LA CONCERTATION AUTOUR DU PROJET MODIFIÉ DE ZAC COTEAUX DU VAR À SAINT-JEANNET : PRÉSENTATION DES MODALITÉS DE CONCERTATION

La concertation autour de la modification de la ZAC Coteaux du Var à Saint-Jeannet par l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Nice Écovallée, s'ouvre à partir du 1er octobre 2021. Cette concertation permet d'associer, pendant toute la durée du projet, les habitants, les associations locales et toute autre personne concernée. Afin de garantir une concertation efficace, l'EPA Nice Écovallée s'engage à mettre en place les outils nécessaires à l'information et la participation de tous à chaque étape de la conception du projet.

COMMENT S'INFORMER SUR LE PROJET ?

- **Sur les sites internet** de la commune de Saint-Jeannet www.saintjeannet.com et de l'EPA Nice Écovallée ecovallee-plaineduvar.fr : en particulier, la page [Les Coteaux du Var à Saint-Jeannet | Éco Vallée - Opération d'intérêt national est dédiée au projet](#) ;
- **Au travers d'une plaquette synthétique de présentation du projet**, disponible en mairie de Saint-Jeannet (54 rue du Château, 06640 Saint-Jeannet) et au siège de l'EPA (455 promenade des anglais, Immeuble Nice Plaza, 06205 NICE cedex 3) et par voie dématérialisée sur les sites internet précités ;
- **Au travers de l'exposition publique**, accessible à la mairie de Saint-Jeannet pendant une durée minimum de 5 mois et consultable en ligne sur ecovallee-plaineduvar.fr.

COMMENT S'EXPRIMER ET ÉCHANGER SUR LE PROJET ?

- **Des registres** accessibles à partir du vendredi 1er octobre pour vous permettre de partager vos avis, observations et propositions : **un registre numérique** consultable en ligne sur <https://www.registre-numerique.fr/concertation-coteauxduvar> et **deux registres papiers** accessibles aux heures normales d'ouverture l'un au siège de l'EPA Nice Écovallée (455 Promenade des Anglais, Immeuble Nice Plaza, quartier de l'Arénas, 06205 Nice), le second en mairie de Saint-Jeannet ;
- **Une adresse email dédiée à la concertation du projet Coteaux du Var** pour transmettre questions individuelles, par voie dématérialisée : concertation-coteauxduvar@epa-plaineduvar.com ;
- **Deux réunions publiques (a minima)**, accessibles à tous dans le respect des conditions sanitaires. Elles seront annoncées par voie de presse et sur les sites internet précités.

LA DURÉE DE LA CONCERTATION

La concertation publique préalable s'achèvera à l'issue de la mise en ligne pendant quinze jours d'un dossier comprenant : l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, les avis émis par les personnes publiques intéressées par le projet au titre de l'article L. 122-1 V du Code de l'environnement ainsi que de la réponse écrite de l'EPA à l'avis de l'autorité environnementale. Les dispositifs de concertation ne seront mis en place et maintenus que pendant cette période de concertation. La concertation sera organisée pendant un délai minimum de 5 mois à compter de son ouverture.

EN SAVOIR PLUS SUR LES MODALITÉS DE CONCERTATION :

Les objectifs et modalités de la concertation préalable à la modification de la ZAC sur le secteur des Coteaux du Var ont été fixés conformément aux articles L103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme par délibération du Conseil d'Administration de l'EPA Nice Écovallée le 06 juin 2021. Cette délibération n°2021-009 est disponible sur le site internet de l'EPA via l'onglet « Documentation » (<http://www.ecovallee-plaineduvar.fr/documentation/conseil-dadministration/conseil-d-administration-du-20210603>)¹.

RÉUNION PUBLIQUE – OPÉRATION MODIFIÉE COTEAUX DU VAR À SAINT-JEANNET MARDI 5 OCTOBRE 2021

L'EPA Nice Écovallée vous invite à participer à une réunion publique dédiée au projet modifié de ZAC Coteaux du Var. Elle se déroulera le mardi 5 octobre 2021 à 18h00 dans la salle Saint Jean-Baptiste, 138-136 Rue de la Ferrage, à Saint-Jeannet.

Cet évènement est ouvert à tous, dans la limite des places disponibles et dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur. Le pass sanitaire sera exigé. Une information confirmant les consignes sanitaires sera également publiée sur les sites internet de la commune et de l'EPA Nice Écovallée au plus tard la veille de l'évènement. Pour ceux qui le souhaitent, la rencontre se déroulera également en visioconférence à partir de la plateforme numérique Zoom², au lien suivant : <https://us02web.zoom.us/j/88386442131>, ID de réunion : 883 8644 2131.

1. Pour toutes informations utiles, contactez : EPA Nice Écovallée ecovallee-plaineduvar.fr / concertation-coteauxduvar@epa-plaineduvar.com / 04 93 21 71 00

2. Si vous n'êtes pas habitués de ce système et que vous ne souhaitez pas installer Zoom, cliquez simplement sur le lien qui vous sera proposé en bas de la page qui va s'ouvrir : «Rejoignez depuis votre navigateur» > puis entrer un nom > cliquez la case «je ne suis pas un robot» > et «rejoignez la réunion.